



## ÉTABLISSEMENT

**OPH Cannes Pays de Lérins (06)**  
22 boulevard Louis Négrin  
06150 Cannes

**AVIS DE MARCHÉ****SERVICES**

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

**Section 1 - Acheteur****1.1 Acheteur**

Nom officiel : OPH Cannes Pays de Lérins (06).  
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public  
Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et développement collectif

**Section 2 - Procédure****2.1 Procédure**

Titre: Prestations d'élagage pour les besoins de l'Office et de la Socaconam.  
Description: Le présent marché concerne les prestations d'élagage pour les besoins de l'Office et de la Socaconam.  
Identifiant interne: 25/057.  
Type de Procédure: Ouverte.  
Procédure accélérée: NON.

**2.1.1 Objectif**

Nature du marché: services.  
Nature supplémentaire du marché: fournitures.  
Nomenclature principale (cpv): 77211500.

**2.1.2 Lieu d'exécution****2.1.3 Valeur****2.1.4 Informations générales**

Base juridique : Directive 2014/24/EU

**2.1.5 Conditions de passation des marchés****2.1.6 Motifs d'exclusion****Section 5 - Lot****5.1 LOT N° : LOT-0001**

Identifiant interne: 25/057.

Titre: Prestations d'élagage pour les besoins de l'Office et de la Socaconam.

Description: Le présent marché concerne les prestations d'élagage pour les besoins de l'Office et de la Socaconam. Il s'agit d'un groupement de commande dont le coordonnateur est l'OPH Cannes. SOCACONAM, Numéro national d'identification : 69592089200038, 183 avenue michel jourdan, 06150 Cannes la bocca, FRANCE. Tél. : +33 049390465. Courriel : service.marches@ophcannes.net. Code NUTS : FRL03. Adresse internet : <https://www.socaconam.com/>. La consultation donnera lieu à un accord-cadre à bon de commande mono attributaire en application des articles L2125-1.1°, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. La valeur de l'ensemble des prestations est susceptible de varier de la manière suivante : Pour l'OPH CPL: Montant minimum annuel 20 000HT/ Montant maximum annuel 200 000 HT - Pour la SOCACONAM : Sans montant minimum annuel/ Montant maximum annuel 20 000 HT. La durée de validité de l'accord-cadre est la période à l'intérieur de laquelle les bons de commande peuvent être émis. La première période court à compter de la date de notification du marché jusqu'au 31/12/2025, puis de 12 mois pour les périodes suivantes. Cette dernière est reconductible de manière tacite 3 fois. P1 : De la notification au 31/12/2025 P2 : Du 01/01/2026 au 31/12/2026 P3 : Du 01/01/2027 au 31/12/2027 P4 : Du 01/01/2028 au 31/12/2028 Le présent accord cadre est reconductible de manière tacite 3 fois par période de 12 mois dans la limite des 48 mois. A défaut de décision expresse de non-reconduction du pouvoir adjudicateur 4 mois au plus tard avant la date d'anniversaire le présent accord cadre sera considéré comme tacitement reconduit. Toutefois, le titulaire peut refuser la reconduction par anticipation. Dans ce cas il devra par décision motivée, notifier son refus au pouvoir adjudicateur par LRAR 6 mois au plus tard avant la date de notification. La date d'anniversaire est celle à laquelle le contrat fut notifié par le pouvoir adjudicateur. A défaut de refus express avant ce délai, le titulaire sera alors tenu d'accepter la reconduction. Le marché pourra, par anticipation, être reconduit pour 12 mois, au plus tôt à compter de la date à laquelle le montant maximum sera atteint..

**5.1.1 Objectif**

Type de marché: services.

Type de marché additionnel: fournitures.  
Classification CPV: 77211500.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Les résidences concernées par le présent marché sont celles du patrimoine de l'OPH et de la SOCACONAM..  
Ville: Cannes la Bocca.  
Code Postal: 06150.  
Pays: France.  
Informations complémentaires: Patrimoine de l'OPH Cannes et de la Socaconam..

### 5.1.3 Durée estimée

Durée par année(s): 1.

### 5.1.4 Renouvellement

Description: Pour les modalités de reconduction il convient de se référer au règlement de consultation..

### 5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 1000000 EUR.

### 5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.  
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

### 5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

### 5.1.8 Critères d'accessibilité

### 5.1.9 Critères de sélection

**Type** : Capacité économique et financière.  
**Description** : Il convient de se référer au règlement de consultation..  
**Type** : Capacité technique et professionnelle.  
**Description** : Il convient de se référer au règlement de consultation.

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère Prix** :  
**Description** : Il convient de se référer au règlement de consultation..  
**Critère Qualité** :  
**Description** : Il convient de se référer au règlement de consultation..

### 5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.  
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

### 5.1.12 Conditions du marché public

Date limite de réception des offres : 27/05/2025 à 12:00.  
Soumission électronique : Autorisée  
Adresse pour la soumission : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr).  
Description : Avant la conclusion du contrat : 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat. Après la conclusion du contrat : 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de plein contentieux contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences «Tropic » et « Tarn et Garonne ») assorti, le cas échéant, d'un référé-suspension issu de l'article L521-1 du code de la justice administrative. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)..  
Catalogue électronique : Non autorisée  
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.  
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 4 Mois  
À la discrétion de l'acheteur, tous les documents manquants relatifs au soumissionnaire peuvent être transmis ultérieurement.

**Conditions de présentation :**

**Conditions du marché :**

Facturation électronique : Autorisée

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Il n'y a pas d'obligations..

Arrangements financiers : - Le règlement des dépenses se fera virement bancaire - Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours - Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros. - Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de l'OPH. - Financement sur fonds propres - Taux de l'avance si les conditions sont remplies : 15 %...

#### 5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence  
Nombre maximum de participants : 100.  
Informations sur le système d'acquisition dynamique:  
Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

**Organisation chargée des procédures de médiation :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE  
**Organisation chargée des procédures de recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE  
**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE  
**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE  
**Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE  
**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** OPH Cannes Pays de Lérins (06)  
**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** OPH Cannes Pays de Lérins (06)  
**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE  
**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** OPH Cannes Pays de Lérins (06)  
**Organisation qui traite les offres :** OPH Cannes Pays de Lérins (06)

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

Nom officiel : OPH Cannes Pays de Lérins (06).  
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 27060002600016.  
Adresse postale : 22 boulevard Louis Négrin.  
Adresse postale : 22 boulevard Louis Négrin.  
Ville : Cannes.  
Code postal : 06150.  
Pays : FRANCE.  
Point de contact: marches@ophcannes.net.  
Adresse électronique: marches@ophcannes.net.  
Téléphone: +33 493481222.  
Télécopieur: +33 493473905.  
Adresse internet: <http://www.ophcannes.net>.  
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

### 8.2 ORG-0004

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NICE.  
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17060005000026.  
Adresse postale : 18 Av. des Fleurs.  
Ville : NICE.  
Code postal : 06050.  
Pays : FRANCE.  
Adresse électronique: greffe.ta-nice@juradm.fr.  
Téléphone: +33 334920413.

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :c13f7f0e-03d8-4a06-9f3c-dfa287cfda13  
Type de formulaire: Mise en concurrence.  
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.  
Date d'envoi de l'avis: 23/04/2025 à 11:28.  
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.